

NOTE

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services
de la navigation aérienne

Sous-direction des ressources humaines

Département formation
Division formation TSEEAC

Référence **11 693 / DSNA/SDRH**

Affaire suivie par : Agnès HEURTIER

Alain.lentin@aviation-civile.gouv.fr

Tél. 01.69.57.67.52 – Fax : 01.69.57.67.80

Objet : Campagne d'inscription SAE 2012

À L'ATTENTION DE TSEEAC de classe principale et Agents non
titulaires assimilés ayant leur 1^{ère} qualification

S/c voie hiérarchique

(cf. Liste des destinataires)

« SEMAINE D'AUTO-EVALUATION
A LA SECONDE QUALIFICATION
TECHNICIENS SUPERIEURS DES ETUDES
ET DE L'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE
Année 2012

PERSONNELS CONCERNES :

Techniciens Supérieurs des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile et Agents non titulaires assimilés qui détiennent la qualification prévue à l'article 11 du décret du 27 mars 1993 dénommée première qualification, et sont de classe principale à la date des épreuves écrites prévues le 11 octobre 2012.

LIEU DU STAGE : ENAC Toulouse

DATES ET DUREE DU STAGE :

a) Pour les disciplines :

Circulation aérienne, Opérations aériennes, Informatique et Missions régaliennes.

Semaine 12 : du lundi 19 mars au vendredi 23 mars 2012

ou

Semaine 13 : du lundi 26 mars au vendredi 30 mars

ou

Semaine 14 : du lundi 2 avril au vendredi 6 avril 2012

Durée du stage : 5 jours

b) Pour les disciplines :

Electrotechnique et Logistique des services :

Semaine 13 : du mercredi 28 au vendredi 30 mars 2012 (3 jours)

et

Semaine 14 : du lundi 2 avril au vendredi 6 avril 2012.

Durée du stage : 5 à 8 jours, en fonction des disciplines complémentaires choisies par les candidats et de la programmation des modules CA/OPS/MR/INFO proposés en semaines 13 et 14.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Jeudi 1er mars 2012

ORGANISATION DE LA SECONDE QUALIFICATION TSEEAC :

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2009 modifié relatif à la qualification délivrée aux techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale le candidat doit choisir trois disciplines parmi six, dont une discipline de spécialité.

Les six disciplines :

- Circulation aérienne
- Opérations aériennes
- Missions régaliennes et contrôle de la sécurité des exploitants
- Informatique
- Installations électroniques et électrotechniques
- Logistique des services

Le programme de cet examen est diffusé dans l'arrêté précité, consultable sur Bravo Victor.

PROGRAMME DE LA SEMAINE D'AUTO-EVALUATION :

Le programme de l'auto évaluation à la seconde qualification est planifié sur une durée de cinq jours pour les disciplines Circulation aérienne, Opérations aériennes, Informatique et Missions régaliennes. (Trois sessions : semaines 12, 13 et 14)

Pour les disciplines Electrotechnique et Logistique des services, le programme est planifié sur une durée de trois jours (semaine 13). Les candidats pourront suivre les modules proposés en semaine 13 ou 14, en fonction des disciplines complémentaires choisies et de la programmation proposée.

La capacité pour chaque semaine est fixée à 50 stagiaires.

PRE-INSCRIPTIONS VIA FORMATEC :

Les candidats doivent se faire inscrire via le logiciel FORMATEC, par le biais de leur coordonnateur formation.

Le choix de la session, et des disciplines se fera uniquement sur la fiche d'inscription du modèle joint en annexe et non par Formatec.

ENVOI DE LA FICHE D'INSCRIPTION :

La fiche d'inscription signée et remplie, devra être envoyée au Département Formation de la DSNA/SDRH, 9 Rue de Champagne 91200 ATHIS-MONS CEDEX avant le **jeudi 1er mars 2012** terme de rigueur, afin de pouvoir prendre en compte votre inscription, le choix de vos disciplines et de vous attribuer votre session.

Il est fortement conseillé de la transmettre également par courriel :

TSEEAC-qualification@aviation-civile.gouv.fr ou par télécopie au : 01 69 57 67 80.

Les convocations individuelles seront envoyées par le département formation de la SDRH semaine 10.

OBJECTIFS DE LA SEMAINE D'AUTO-EVALUATION :

Cette semaine d'auto-évaluation est une étape dans votre préparation personnelle. Compte-tenu de l'importance du programme de la 2ème qualification, un investissement personnel est indispensable car il ne vous sera pas possible de réviser tout le programme de la 2ème qualification à l'ENAC.

Il vous est fortement recommandé de commencer à réviser avant le mois de mars pour profiter au mieux de cette semaine d'auto-évaluation.

Ce stage vous permettra ainsi de faire un bilan des connaissances à approfondir dans les disciplines que vous avez choisies.

L'inscription à cette semaine d'auto-évaluation et l'inscription à l'examen de la seconde qualification sont deux inscriptions distinctes et indépendantes. L'inscription à l'examen aura lieu à partir du lundi 26 mars 2012. Vous en serez avertis par la diffusion d'une note SDRH.

Fait à Athis-Mons, le 16 décembre 2011

Bruno VILLEMONT
Chef du Département
Formation des corps techniques
de la Navigation Aérienne



Liste des destinataires par voie électronique :

DSNA/SDRH/FT

DALMAU Jean-Louis – ENAC

COORDONNATEURS FORMATION TSEEAC

Liste des destinataires par courrier :

DSAC

DTA

Secrétariat Général

STAC

SNIA

BEA

DO

SEAC/NC et PF

DSNA

Copies :

Toutes DSAC

SIA, CESNAC, Tous CRNA, Tous SNA, DTI

CEDRE

ENAC

DSNA/SDRH/FT